



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FLT du 30 septembre 2022

Lieu: Centre Kuss - Festikuss
3, rue Jean Anen
L-4413 Soleuvre

Début: 19h15
Fin: 20h15

1. Bienvenue

Maxim Clement, le président du TC Belvaux accueille la députée maire Simone Asselborn-Bintz, le conseiller Yves Dahm, les membres du Conseil d'Administration et les représentants des clubs avant de faire une petite revue sur les 55ans du TC Belvaux.

La députée maire Simone Asselborn-Bintz souhaite la bienvenue dans la Commune de Sanem et remercie la Commune ainsi que le TC Belvaux pour l'organisation à la salle Kuss.

Le président de la FLT, Claude Lamberty, prend la parole et souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs, excuse le Ministre des Sports et remercie le TC Belvaux et la Commune de Sanem pour l'organisation de cette assemblée. Lors de son discours Mr Lamberty a attiré l'attention sur le fait que la pandémie a demandé beaucoup d'énergie et d'efforts et qu'elle a donc entraîné de nombreux défis pour le bénévolat dans les clubs. Le manque de bénévoles est un problème de notre société. Des initiatives doivent être prises pour promouvoir le bénévolat, ceci sur tous les niveaux parce que sans bénévoles il n'y aura plus de sports dans les clubs et plus de sports pour nos enfants. C'est pourquoi la fédération et les clubs ou tous ensembles doivent entamer des initiatives pour promouvoir le bénévolat. De ce fait la réforme portant sur le congé sportif prévue par le Ministère des Sports, une mesure ponctuelle d'une énorme importance, est attendue par toutes les fédérations. Le congé sportif est un moyen de très grande importance afin de pouvoir organiser des événements sportifs.

La fédération est aussi bien concernée par le manque de bénévoles et le surplus de travail, que les clubs. La situation actuelle démontre qu'il importe d'engager un manager pour la fédération qui gère tout le volet administratif, actuellement sous les mains de bénévoles, ce qui n'est plus contemporain. Le discours avec le Ministre est toujours en cours en ce qui concerne la création et le financement d'un tel poste. Vu le grand nombre d'organisations au niveau national et international et la promotion du tennis, pour citer que quelques exemples, le temps est venu de professionnaliser l'organisation de la fédération.

Au niveau sportif, nous sommes dans une période de transition, déjà un peu plus avancée chez les hommes que chez les femmes. Cette année Mandy Minella a annoncé la fin de sa carrière professionnelle. Le travail de Gilles Müller avec l'équipe de la Coupe Davis démontre bien qu'il



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



vaut la peine de faire confiance à des nouveaux talents. Alex Knaff, Chris Rodesch et Raphael Calzi ont réussi, et ceci même après la pandémie, de s'établir dans le monde du tennis. Bien évidemment il ne faut pas les comparer à Gilles Müller, Anne Kremer, Claudine Schaul ou Mandy Minella, mais ils font leur chemin en représentant le Luxembourg dans l'équipe nationale et au niveau international. Vu la compagne Coupe Davis glorieuse au Monténégro, le Luxembourg peut de nouveau espérer une grande fête de tennis en février 2023 pour les joueurs mais aussi pour le public. L'adversaire lors du match à domicile sera l'Afrique du Sud, de plus amples détails suivront dans les semaines à venir. Chez les femmes le changement sera peut-être un peu plus dur, mais néanmoins des jeunes femmes comme Marie Weckerle et Liz Baddé méritent d'être soutenues dans leur évolution.

Pour cette année le Conseil d'Administration s'est fixé des objectifs. C'est l'année idéale de réfléchir sur les infrastructures. Ce n'est pas la fédération qui pourra construire de nouvelles infrastructures mais les clubs peuvent aider à faire évoluer le tennis, car ceux-ci sont et restent la base. Les clubs peuvent garantir une offre contemporaine du tennis par des infrastructures indoor, outdoor ou encore Padel, Une offre complète garantit une activité aux clubs sur 12 mois et non seulement sur une saison. De nouvelles activités comme le Padel et Pickleball peuvent rendre les clubs et la vie aux clubs plus intéressants. Plus le tennis sera intéressant plus la fédération pourra en profiter aussi. Comme l'année prochaine il y aura des élections communales c'est le moment de demander une aide de financement auprès des autorités communales pour moderniser les infrastructures.

L'intégration du Padel à la fédération était une bonne idée ce qui a démontré le championnat qui a été organisé sur 3 sites différents avec 100 équipes inscrites et une grande finale au TC Husen, Mr Lamberty remercie la commission Padel pour leur effort d'avoir organisé une première édition réussie.

Concernant les infrastructures il y a un manque en terrains de tennis à travers le pays. Avoir plus de terrains donnera à un plus grand public la possibilité de jouer et de se d'améliorer. En gros toutes les infrastructures ont été adaptées au nombre croissant de notre population sauf les terrains de tennis. C'est dans l'intérêt de la santé de la population d'élargir les infrastructures existantes ou de construire de nouvelles infrastructures surtout dans les régions du pays où il n'y pas encore de terrains. Ceci implique aussi l'engagement du bénévolat à pousser ces projets.

La fédération en collaboration avec le TC Esch a soumis au Ministère un projet qui envisage l'agrandissement et la modernisation du Centre National de Tennis à Esch.

Les bénévoles du Conseil d'Administration prévoient encore d'autre projets. Pour ces projet le Conseil d'Administration a besoin des bénévoles des clubs pour faire avancer ces projets, des projets qui seront bénéficiaires pour tous. Tous les bénévoles sont les bienvenus pour faire avancer les choses.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Le premier projet sera la digitalisation, sous la responsabilité de Chris Richartz. Le second projet sera le WTN (World Tennis Number). Carlo Poos et Marc Gelhausen vont guider ce projet pour voir si ce projet peut être appliqué au Luxembourg, il s'agit d'un grand projet avec beaucoup de travail mais qui sera certainement au profit du pays. Le développement durable, donc le projet du recyclage des balles, sous la responsabilité de Karine Lefèbre et de Cathy Pastoret sera poussé davantage. Comme ce projet nécessite un certain financement il faut profiter de soumettre cette idée aux communes qui soutiennent les projets de développement durable.

Evidemment la fédération continuera à être solidaire avec les joueurs et joueuses venant de l'Ukraine. S'il y a besoin d'un support à ce sujet les clubs peuvent s'adresser à tout moment à la fédération ou à Carlo Poos.

Le 5^e projet se rapporte à la promotion du tennis international en soutenant les jeunes joueurs à faire leurs expériences sur le circuit international. Le ranking est et restera la clé d'accès à certains événements. Il faudra soutenir nos talents parce que ce sont eux qui vont représenter le Luxembourg dans les équipes nationales.

Mr Lamberty remercie les clubs de la Nationale I d'avoir pris l'initiative de discuter sur une modification de l'organisation du Championnat Interclubs, ceci tous ensemble. Toute discussion est la base pour entamer des changements. Le but est que le tennis reste intéressant pour tout le monde, donc il faudra continuer à travailler tous ensemble.

Pour finir, reste à mentionner que la fédération se tient sur une base solide, pour continuer sur cette ligne, la fédération a besoin du soutien des clubs et il faut considérer les Communes comme partenaire. Il faudra aussi le support financier du Ministère. La fédération emploiera aussi ses propres ressources financières, Mr Stegmann donnera plus de précisions lors de sa présentation du Budget, et humaines pour soutenir tous les projets mentionnés dans le discours pour faire évoluer notre sport après la Covid pour que le tennis luxembourgeois reste attractif même en cette période de transition.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27.03.2022

Le procès-verbal a été approuvé par acclamation.

3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre de jour de l'Assemblée a été approuvé par acclamation.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



4. Désignation de deux scrutateurs

Maxim Clement (TC Belvaux) et Marc Roller (TC Schuttrange) sont désignés comme scrutateurs.

5. Discussion et vote des rapports du Conseil d'Administration et des Commissions

Les rapports sont approuvés par acclamation

6. Discussion du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé et du bilan provisoire au 30 juin de l'exercice en cours

Pour 2021 le total des frais est de 673 410,20€, les charges s'élèvent à 720 461,37. Le bénéfice pour l'année 2021 est de 47 051,17€. Il est prévu d'investir ce bénéfice intégralement dans de nouveaux projets sportifs.

Le forecast 2022 prévoit une perte de 9 000,00€ vu l'augmentation des frais.

7. Rapport des Commissaires aux Comptes

Mr Pordan précise que les comptes étaient contrôlés par les 3 commissaires et que les comptes sont tenus de manière exemplaire par le secrétariat et la fiduciaire.

8. Approbation du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé

Le bilan et le compte de profits et pertes ont été approuvés par acclamation.

9. Décharge au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes

La décharge au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes est donnée par acclamation par l'Assemblée.

10. Admission et exclusion d'un club

Mr Quisquater, président du club LetzPickleball prend la parole. Il met l'accent sur le fait que le Pickleball est en pleine expansion mondiale. Pour l'instant ce sport se joue dans 22 pays en Europe. Pour jouer on a besoin de 2 ou 4 raquettes, un terrain de 16m sur 8m et un filet.

Mr Richartz précise avant le vote que sur les 50 clubs affiliés 2 clubs sont absents excusés et 4 clubs sont absents non excusés, donc 44 clubs ont le droit de vote.

L'affiliation du club LetzPickleball est votée à l'unanimité.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



11. Fixation de la cotisation annuelle et des redevances

Pas de changements pour 2023.

12. Approbation du projet de budget du prochain exercice

Le projet de budget est approuvé par acclamation.

13. Elections statutaires : Tribunal Fédéral

Les 6 candidatures (Christian Schleck du TC Howald, Yves Seidenthal du TC Schifflange, Claude Collarini du TC Esch, Edy Erpelding du TC Bridel/Kopstal, Michel Heintz du Tennis Spora et Joe Hoffmann du TC Bissen) sont approuvées par acclamation.

14. Examen et vote des propositions introduites par écrit par les clubs et par le Conseil d'Administration

La proposition du Conseil d'Administration d'adapter les statuts en fonctions du Pickleball a été approuvée par acclamation.

15. Fixation du lieu pour les finales des championnats interclubs

Le TC Cap On Line organisera les finales dans le cadre des festivités de ses 25 ans.

16. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée Générale Annuelle

Le TC Bissen organisera l'assemblée générale de l'année prochaine.

17. Divers

Le championnat individuel outdoor se jouera de nouveau en juillet.

Le Conseil d'Administration précise les projets, déjà mentionnés par Mr Lamberty lors de son discours qui seront poussés en 2023 et pour lesquels les membres des clubs peuvent se porter bénévoles:

- la digitalisation
- le développement durable (projet SDK)
- le soutien aux réfugiés de l'Ukraine
- la promotion du sport international
- Le development fund



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Mr Hoffmann du TC Cap on Line espère de pouvoir améliorer la collaboration entre la fédération et le TC Cap on Line.

La mise à jour des licences « C » est à faire une fois par an.

La prochaine Assemblée Générale sera organisée par le TC Bissen

Le vin d'honneur est offert par la Commune de Sanem.

Claude Lamberty
Président de la FLT

Chris Richartz
Secrétaire Général de la FLT



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000

+352 57 44 70-1

www.ftl.lu

mail.ftl.lu@gmail.com

www.facebook.com/ftltennis

www.instagram.com/fedluxtennis